



Annnonce du 11^{ème} atelier francophone de formation à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Togo, organise les 27 et 28 novembre 2017, à Lomé, le 11^{ème} atelier de formation à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur.

Cet atelier qui se tiendra en marge du 32^{ème} Colloque du Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes (PRED) s'inscrit dans le cadre du « Programme Assurance Qualité du CAMES (PAQ-CAMES) qui ambitionne de doter l'enseignement supérieur des pays membres d'une culture de la démarche qualité, en vue d'impulser en leur sein une dynamique d'amélioration continue.

La tenue du 11^{ème} atelier de formation à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur intervient à mi-parcours du déploiement du plan stratégique de développement du CAMES (PSDC) (2015-2019) dont l'axe 4 est dédié à l'assurance qualité. Dans cette dynamique, plusieurs initiatives sont en cours dans le cadre du partenariat, notamment avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le DAAD, l'UEMOA et l'UNESCO. Il s'agit :

- du projet pilote d'autoévaluation des universités francophones dont l'atelier de validation des résultats s'est tenu en février 2017 ;
- du projet DIES-AQA soutenu par le DAAD pour la formation des managers qualité dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, en Afrique centrale et de l'Ouest et dont le lancement officiel est prévu en décembre 2017 en Allemagne ;
- du projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans les pays de l'espace UEMOA/CAMES, objet d'une deuxième subvention de l'UEMOA en 2016-2017 ;
- de la mise en œuvre du partenariat UNESCO-CAMES pour le développement des projets communs dans le domaine de l'enseignement supérieur, en lien notamment avec l'assurance qualité et la convention d'Addis-Abeba sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes.

Dans ce contexte général, le 11^{ème} atelier vise en particulier les objectifs ci-après :

- renforcer les capacités des acteurs chargés de la mise en œuvre de la démarche qualité dans les pays membres et les institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;
- valider le guide de bonnes pratiques identifiées lors des 10 précédents ateliers de sensibilisation à l'Assurance qualité ;



- valider un projet de déclaration à l'attention des Ministres en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche des pays membres, lors Conseil des Ministres du CAMES prévu en mai 2018 ;
- échanger sur les références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (African Standards and Guidelines for Quality Assurance in Higher Education, ASG-QA).

En conséquence, **le programme de l'atelier** est bâti autour des thématiques ci-après :

- méthodologie, bonnes pratiques et étapes requises pour le management des institutions d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace CAMES ;
- méthodologie de création d'une agence nationale d'assurance qualité (ANAQ) : études de cas et partage de bonnes pratiques ;
- validation d'outils AQ :
 - guide des bonnes pratiques élaborées à partir d'une compilation des données des 10 ateliers précédents ;
 - projet de déclaration sur l'assurance qualité à l'attention des pays membres de l'espace CAMES ;
- références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (African Standards and Guidelines for Quality Assurance in Higher Education, ASG-QA)

Facilitateurs de l'atelier :

L'encadrement de l'atelier sera assuré par un comité scientifique international :

- Pr Mamadou SARR ;
- M. Jean Philippe THOUARD ;
- Pr Bertrand MBATCHI.

Profil des participants :

L'atelier est principalement destiné aux praticiens de l'assurance qualité tels que :

- les Directeurs Généraux de l'Enseignement Supérieur de l'espace CAMES ;
- les responsables ou porteurs de projet d'agence et/ou structure nationale d'assurance qualité ;
- les responsables des cellules qualité au sein des IESR ;
- les membres des commissions du PRED ;
- les auditeurs des IESR publiques et Privées.



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2019-2029

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres.*



Conditions financières :

- Les frais d'inscription à l'atelier sont fixés à 300 000 F CFA. Ce montant ne couvre pas les frais de voyage aller-retour, l'hébergement et les repas pris en dehors de ceux offerts pendant l'atelier. Les frais d'inscription couvrent **UNIQUEMENT** les frais de formation, le matériel pédagogique, le transport local et la restauration sur le site de l'atelier (pauses café et déjeuner) ;
- Une exonération de paiement des frais d'inscription est accordée aux Directeurs Généraux de l'Enseignement Supérieur de l'espace CAMES, aux responsables ou porteurs de projet d'agence et/ou structure nationale d'assurance qualité et aux responsables des cellules qualité au sein des IESR. Par ailleurs, les frais de voyage aller-retour et l'hébergement restent à leur charge.
- Le CAMES prend **UNIQUEMENT** en charge les membres statutaires des commissions PRED et les facilitateurs de l'atelier.
- Les auditeurs libres qui souhaitent participer à l'atelier doivent se prendre **TOTALEMENT** en charge, hormis pour le transport local et les repas pris en commun sur le site de l'atelier.

Mode de paiement des frais d'inscription :

Les frais d'inscription peuvent être payés par chèque tiré sur une banque burkinabé, en espèce ou par virement bancaire (mode recommandé) à l'ordre du CAMES :

Banque : UBA

SWIFT : BIBUBFBF

Code banque : 26022

Code guichet : 01242

Numéro de compte : 421030007657

Clé RIB : 25

Code IBAN : BF 82 26022 01242 421030007657 25.

La confirmation de l'inscription est conditionnée par la réception du reçu de paiement.

Date limite d'inscription :

15 novembre 2017



*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres.*



Renseignements

Pour toute information complémentaire, s'adresser au **Comité d'organisation** de l'atelier qualité à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Dr Saturnin ENZONGA YOCA

Directeur de programmes chargé de l'assurance qualité, de la reconnaissance et de l'équivalence des diplômes et des Programmes thématiques de recherche

Tél. : + 226 25 36 81 46 / Cél. : +226 57 43 23 81

Email : saturnin.enzongayoca@umng.cg



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2019-2029

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres.*

01 BP 134 Ougadougou 01 Burkina Faso
Téléphone : (+226) 25368146 / Fax : 25368573
Email : cames@lecames.org

